



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 27 mars 2013 à 18h00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

### CONVOCAATION

Date	21/03/2013
Affichage	21/03/2013

### NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

**THEME : SPORTS 2.**

**OBJET : ORGANISATION DU  
MONDIAL DE L'ESCALADE  
DU 15 AU 20 JUILLET 2013.**

**Etaient Présents** : CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

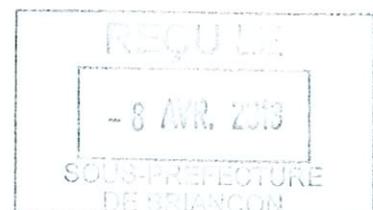
**Etaient Représentés :**

DUFOUR Maurice pouvoir à MUSSON Pascal.  
NICOLOSO Alain pouvoir à PROREL Alain.  
BOVETTO Fanny pouvoir à GUIGLI Catherine.  
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

**Absents-Excusés :**

DUFOUR Maurice, NICOLOSO Alain, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.**



Rapporteur : Eric PEYTHIEU.

L'immense succès rencontré depuis ces trois dernières années par le « Mondial de l'Escalade » n'est plus à démontrer. C'est pourquoi la ville de Briançon souhaite à nouveau apporter son aide, et ceci pour la quatrième année consécutive, à l'association des « Internationaux d'Escalade » pour organiser à Briançon du 15 au 20 juillet 2013 un ensemble de manifestations d'escalade de haut-niveau. Cela permettra à Briançon, d'offrir de nouveau un magnifique spectacle, et de continuer à affirmer son identité de ville et de destination montagne.

Ainsi, la commune de Briançon, connaissant le savoir-faire et l'expérience avérés de l'association des « Internationaux d'Escalade », a-t-elle décidé de soutenir l'organisation du Mondial de l'Escalade comprenant :

- La finale de la coupe de France Espoirs et des Championnats de France vétérans les 15 et 16 juillet 2013.
- Une soirée festive « Faites le Mur » le 17 juillet 2013.
- La Coupe du Monde d'Escalade de difficultés du 18 au 20 juillet 2013.

C'est pourquoi, afin que l'Association des « Internationaux d'Escalade » puisse organiser cette manifestation, il convient d'établir une convention d'objectifs jointe à la présente délibération et de confirmer l'attribution de la subvention de 46 000,00 euros votée lors du présent conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De confirmer l'attribution d'une subvention de 46 000,00 euros à l'association des « Internationaux d'Escalade » pour permettre l'organisation du « Mondial de l'Escalade » du 15 au 20 juillet 2013.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs fixant les conditions d'organisation du « Mondial de l'Escalade 2013 » par l'association « Les Internationaux d'Escalade », en concertation avec la commune de Briançon.
- D'autoriser l'intervention des différents services municipaux (service des sports, services techniques, police municipale...) pour l'installation de matériels techniques et pour assurer le bon déroulement de l'ensemble des manifestations.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, la convention ci-jointe, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur Bruno DAVANTURE n'assiste pas à la séance déclarative du conseil municipal et ne prend pas part au vote, en référence à l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales : *« Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires ».*

POUR : 32

CONTRE : 0

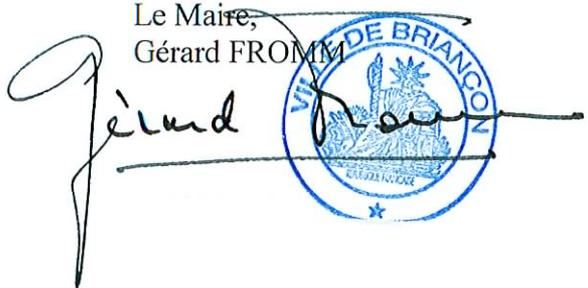
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE - 4 AVR. 2013  
PUBLIÉ LE - 4 AVR. 2013  
NOTIFIÉ LE 09 AVR. 2013

Le Maire,  
Gérard FROMM



**Convention de Partenariat**  
**Association des Internationaux d'Escalade**  
**Ville de Briançon**

Organisation du

MONDIAL DE L'ESCALADE BRIANÇON / SERRE-CHEVALIER VALLEE

*COUPE DU MONDE D'ESCALADE*

Finale Coupe de France Espoirs  
et  
Championnats de France Vétérans

D'escalade de difficultés

**ENTRE**

La Commune de Briançon dont le siège est Immeuble Les Cordeliers – 05100 Briançon, représentée par Le Maire Monsieur Gérard Fromm dûment habilité par délibération n° DEL xxxxx du Conseil Municipal en date du 27 mars 2013, (dénommé ci- après la commune)

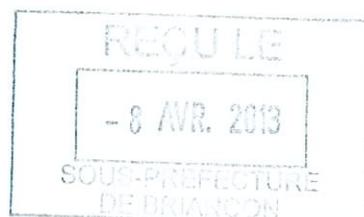
**D'une part,**

**ET**

L'association des Internationaux d'Escalade - Association loi 1901 n° 99-054, déclarée le 15/11/1999 à Briançon - N° de SIRET : 490 548 310 00013 - dont le siège social est Rue Saint Claude – Le Pinet – 05100 Puy Saint Pierre, représentée par sa Présidente en exercice Madame Josiane Faure (dénommée ci-après l'Organisateur),

**D'autre part,**

*Il a été convenu ce qui suit :*



Suite à la 3<sup>ème</sup> édition des Internationaux d'Escalade Briançon / Serre-Chevalier Vallée, en 2012, sur la commune de Briançon, les parties ont de nouveau souhaité s'associer pour organiser à Briançon, entre le 15 et le 20 juillet 2013 :

- Du 15 au 16 juillet : La finale de la Coupe de France Espoirs et les Championnats de France Vétérans.
- Le 17 juillet : « Faites le Mur » - Soirée Festive.
- Du 18 au 20 juillet : une Coupe du Monde d'Escalade de difficultés.

Cette collaboration s'inscrit dans la continuité de faire de Briançon la ville phare d'une épreuve de Coupe du Monde d'escalade.

L'organisateur de la manifestation sera soutenu par la Commune de Briançon dans les phases de préparation et de réalisation, selon les accords définis par la présente convention.

## **Article 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir les droits et obligations respectifs des parties dans la préparation et la réalisation de ladite manifestation, et de préciser les modalités de mise en œuvre de son organisation.

## **Article 2 - DUREE**

La présente convention entre en vigueur au jour de sa signature et prend fin à la clôture de la manifestation de l'année 2013.

## **Article 3 - OBLIGATIONS GENERALES DES PARTIES**

### ***3.1 - L'organisateur***

Il s'attachera à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour offrir à la ville de Briançon, à ses partenaires et au public un événement sportif de grande qualité technique, sportive et médiatique.

Il s'engage à effectuer une demande précise et définitive de matériel auprès de la commune.

### ***3.2 - La commune***

La commune assistera l'organisateur (ou son représentant) tout au long de la préparation et du déroulement de la compétition. Elle nomme à cet effet un coordinateur, chargé d'aider l'organisateur et de faire la liaison entre lui, la commune, l'Office de Tourisme et l'Interclub d'Escalade (ci-après l'I.C.E.B).

### ***3.3 - L'organisateur et la commune***

Les parties arrêtent conjointement le choix des sites qui accueilleront les manifestations et élaborent le cahier des charges relatif à l'aménagement de ces sites.

## **Article 4 : CHARGES LIEES A L'ORGANISATION TECHNIQUE ET SPORTIVE**

### **4.1 - L'organisateur**

#### **Les aménagements techniques des sites**

- **Pour la Coupe de France Espoirs et les championnats de France Vétérans.**

L'organisateur s'occupe de la fourniture, du montage et/ou du démontage des équipements suivants :

- L'équipement du mur d'escalade du Gymnase Chancel ;
- La mise en place des supports promotionnels ;
- La sonorisation et l'éclairage (si besoin) de l'événement ;
- Le démontage et la remise en état de fonctionnement du mur d'escalade du gymnase Marius Chancel sous la responsabilité de l'I.C.E.B. ;
- La fourniture de sanitaires pour les sportifs et le public et leur entretien pendant la durée de la manifestation et de manière générale des installations sportives et installations annexes conformes au cahier des charges de la F.F.M.E.

Il assure la prise en charge du contrôle technique de toutes les installations nécessitant une vérification par un organisme agréé.

- **Pour la Coupe du Monde**

L'Organisateur s'occupe de la fourniture, du montage et/ou du démontage des équipements suivants :

- La fourniture et l'équipement d'un mur d'escalade servant pour la Coupe du Monde d'Escalade,
- Mise en place des supports promotionnels,
- La sonorisation et l'éclairage de l'événement,
- La fourniture de sanitaires pour les sportifs et le public et leur entretien pendant la durée de la manifestation.

Et de manière générale des installations sportives conformes et installations annexes au cahier des charges de la F.F.M.E et de l'I.F.S.C.

Il assure la prise en charge du contrôle technique de toutes les installations nécessitant une vérification par un organisme agréé.

#### **Le respect des normes des événements Internationaux et Nationaux**

L'association des Internationaux d'Escalade est réputée « organisateur officiel » de la manifestation mais est toutefois soutenue, dans sa mission, par la F.F.M.E., la commune et l'I.C.E.B.

Il est expressément reconnu que l'organisateur a seule compétence :

- Pour traiter des questions liées directement à l'organisation sportive de l'épreuve ;

□ Pour coordonner les opérations techniques de mise en place, même si certaines de ces opérations sont assurées avec l'aide matérielle de la ville de Briançon.

L'organisateur s'est engagé vis-à-vis de la F.F.M.E. et de l'I.F.S.C. à respecter strictement le cahier des charges, dans les parties techniques, relatif à l'organisation de compétition nationale et internationale et ce pour les trois compétitions. Pour ce faire, l'organisateur est aidé par le délégué technique de la F.F.M.E qui se charge de la vérification de la conformité des installations, du respect du cahier des charges, des relations avec les différents arbitres et qui l'assiste tout au long des trois événements.

L'organisateur engage les frais liés à l'accueil des officiels, des arbitres, et de toute personne relevant de son appréciation.

L'organisateur prend en charge les frais afférents au service des sportifs.

L'organisateur engage les frais liés aux dotations financières et en lots prévus pour récompenser les sportifs, selon les barèmes en vigueur.

L'organisateur se met en contact avec le médecin fédéral de la F.F.M.E. aux fins de se mettre en conformité avec les obligations des organisateurs de compétition en matière de prévention et de la lutte contre les pratiques de "dopage" selon les dispositions du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'I.F.S.C.

### **La commercialisation**

L'organisateur ne commercialise pas de billetterie pour les accès aux sites de compétitions.

L'organisateur accorde à la commune une quinzaine de places réservées dans un « carré réservé » pour la durée du Mondial de l'Escalade de Briançon. L'organisateur organise une réception le soir des finales de la Coupe de France Espoirs et de la finale de la Coupe du Monde.

L'organisateur est libre de toute négociation avec ses partenaires ou partenaires éventuels.

### **SACEM**

L'organisateur prend contact avec la représentation régionale de la SACEM et gère des droits d'auteurs liés à la diffusion éventuelle d'œuvres musicales au cours de la compétition.

## **4.2 - La commune**

La commune met à disposition de l'organisateur un ou plusieurs sites en état pouvant accueillir la Coupe de France Jeunes, les championnats de France Vétérans et la Coupe du Monde.

La commune s'engage à mettre à disposition, ou à faire installer, les branchements nécessaires, à savoir :

- La fourniture d'électricité en fonction des besoins techniques définis.
- La fourniture d'eau dans les lieux précisés conjointement.
- La fourniture de connexion aux réseaux de communication.
- La fourniture de containers à déchets.

L'organisateur prend à sa charge les frais éventuels liés à la consommation en télécommunication (téléphone, ADSL), en électricité (forfait + consommation au-delà du forfait) et en eau.

La commune prend en charge les aménagements nécessaires à l'accueil du public (parkings, accès, containers à déchets, ...) y compris tous les frais de son personnel incombant à ces différents aménagements (en journée de travail) et une permanence électrique pendant la manifestation du Mondial.

Le personnel des services techniques de la commune et le matériel nécessaire au fonctionnement normal du site d'accueil des trois manifestations doivent être prévus en nombre suffisant (selon les disponibilités), selon les besoins établis et arrêtés conjointement.

La commune assiste également l'organisateur dans la remise en état de fonctionnement du mur d'escalade du gymnase Marius Chancel (utilisé dans le cadre de la coupe de France) en mettant à disposition de ce dernier une nacelle et en fonction des besoins, un agent habilité à la manoeuvrer.

## **Article 5 - PROMOTION ET COMMUNICATION**

La communication générale de l'événement est sous la responsabilité de l'organisateur, assisté de la commune et de l'Office de Tourisme.

L'organisateur engage les frais liés à la communication (insertion publicitaire, éditions, signalétique, ...). Toutefois, le choix des axes et des supports de communication est déterminé conjointement par l'organisateur et la commune.

L'organisateur travaille en collaboration avec la F.F.M.E. et l'I.F.S.C. afin de sensibiliser les fédérations nationales d'escalade et de motiver le déplacement des sportifs de haut-niveau.

L'organisateur s'engage à offrir à la commune une visibilité la plus grande possible sur les sites de compétition et les supports de communication. L'organisateur réserve notamment à la commune un emplacement publicitaire sur le mur de l'événement « Le Mondial de l'Escalade ». L'organisateur prend à sa charge la réalisation du panneau publicitaire qui sera installé sur le mur.

L'organisateur met à disposition de la commune un espace réservé dans l'enceinte de la manifestation afin que cette dernière puisse promouvoir son image auprès des sportifs et des spectateurs présents.

La commune met à disposition de l'organisateur, à titre gratuit, les supports de communication dont elle dispose, selon les disponibilités (affichage 120 x 176, ...).

La commune notamment par le biais de l'Office de Tourisme assiste l'organisateur pour assurer la promotion des événements (site internet, ...).

## **Article 6 - DISPOSITIONS FINANCIERES**

Dans le cadre de cette manifestation, la commune accorde à l'organisateur, une subvention d'un montant total de 46 000,00 € TTC - quarante six mille euros – répartie à hauteur de 40 000,00 € pour l'organisation générale et 6 000,00 € pour la promotion de l'événement. Le montant total de la subvention est versé dans les conditions et suivant l'échéancier ci-après :

- le 15 juin 2013 : 15 000,00 € (quinze mille euros).
- le 15 juillet 2013 : 21 000,00 € (vingt et un mille euros).
- le 12 août 2013 : 10 000,00 € (dix mille euros).

Les règlements seront effectués, selon l'échéancier, au compte de l'association des Internationaux d'escalade, ouvert à la banque : Banque Populaire des Alpes, Agence de Briançon, code banque n° 16807, code guichet : 00134, n° compte : 16019655531, clé : 56).

L'organisateur s'engage à faire toutes les démarches nécessaires pour solliciter auprès du Conseil Général des Hautes-Alpes, du Conseil Régional Provence - Alpes - Côte d'Azur, de la Communauté de Communes du Briançonnais et d'autres partenaires publics et privés, une part de subventions.

En cas de non attribution ou attribution partielle desdites demandes de subventions par l'organisateur, la commune ne peut se substituer à ces différentes collectivités pour combler les subventions manquantes.

### **Article 7 - SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS**

Selon les besoins établis, si le gardiennage du site du Mondial de l'Escalade Briançon est nécessaire, la prise en charge de cette prestation sera assurée par l'organisateur.

Selon les besoins établis et dans le respect du cahier des charges, si l'organisateur doit disposer, sur site, d'un service susceptible d'apporter les premiers secours (infirmier, véhicule de secours, ...), les frais afférents à cet aspect de la sécurité seront à la charge de l'organisateur.

L'organisateur gère le recrutement de personnes bénévoles pour assurer le bon déroulement des compétitions.

### **Article 8 - ASSURANCES**

Par le biais du contrat d' « assurance groupe » de la F.F.M.E, l'Organisateur dispose d'une assurance en Responsabilité Civile.

L'Organisateur s'engage à fournir à la commune, sur simple demande, l'attestation de l'assureur correspondant à la police susmentionnée et à maintenir lesdites garanties d'assurance pendant toute la durée de la présente convention.

Conformément à l'article 37 de la loi 84-610 du 16 juillet 1984, la commune déclare avoir souscrit auprès de compagnies d'assurances notoirement solvables, pour l'exercice de son activité, un contrat d'assurance couvrant sa responsabilité civile vis-à-vis de ses préposés, des pratiquants, des officiels et des spectateurs, des structures et du matériel mis à disposition.

Toutefois, la responsabilité de l'organisateur pourra être engagée en cas de dégradation du matériel mis à disposition lors de la manifestation.

### **Article 9 : RAPPORT FINANCIER, DE FREQUENTATION ET DE RETOMBEES**

L'organisateur s'engage à fournir, à la commune, le rapport financier complet de la manifestation.

L'organisateur, en collaboration avec l'Office de Tourisme, produira un document dans lequel seront recensées les retombées économiques et de fréquentation générées par les trois événements.

**Article 10 : LITIGES**

Tout litige né de l'application de la présente convention, après recherche de règlement amiable, sera soumis au Tribunal Administratif de Marseille.

Fait à Briançon, le

La Présidente des  
Internationaux d'Escalade,

Josiane FAURE

Le Maire de Briançon,

Gérard FROMM

## BUDGET PREVISIONNEL

### MONDIAL de l'ESCALADE de BRIANÇON 16 au 21 juillet 2012

#### COUPE DU MONDE IFSC de difficulté

#### Finales de la Coupe de France Espoirs Championnats de France Vétérans

#### DEPENSES

<b>ORGANISATION GENERALE</b> (fournitures, transport et location de matériels, jury, organisme de contrôle, surveillance, équipement des murs d'escalade, direction technique, ...)	93865,00 €
<b>COMMUNICATION</b> (affiches, programme, spots radio, objets publicitaires, panneaux publicitaires, signalétique, vidéo, photos, insertions publicitaires, affiches 4x3 ...)	27302,00 €
<b>FRAIS DE RECEPTION</b> (frais d'hébergement, de restauration, VIP et sportifs, ...)	8225,00 €
<b>DOTATIONS FINANCIERES ET EN LOTS</b> (coupe de France Espoirs, Championnats de France Vétérans et et Internationaux)	13490,00 €
<b>INSCRIPTION DE LA COMPETITION AU CALENDRIER INTERNATIONAL</b>	3 500,00 €
<b>ANIMATIONS SUR SITE</b> (sonorisation, éclairage, ...)	11618,00 €
Evaluation des contributions techniques - Ville de Briançon Mise à disposition de matériel	26115,00 €

<b>TOTAL</b>	<b>184115,00 €</b>
--------------	--------------------

#### RECETTES

Participation Commune de Briançon	46000,00 €
Participation Conseil Général	16000,00 €
Participation Conseil Régional Sport	50000,00 €
Office de Tourisme de Serre Chevalier Vallée	3000,00 €
Jeunesse et Sport	2000,00 €
Inscriptions Coupe de France Jeune	4400,00 €
Vente de tee-shirts, buvettes, ...	13000,00 €
Participation partenaires divers	23600,00 €
Evaluation des contributions techniques - Ville de Briançon (mise à disposition de matériel)	26115,00 €

<b>TOTAL</b>	<b>184115,00 €</b>
--------------	--------------------



## RAPPORT D'ACTIVITE année 2012

### Mondial de l'escalade 16 - 21 juillet

Site officiel : Quartier Berwick, Briançon

#### ✓ Coupe de France Jeune et Championnat de France Vétéran d'escalade

- Lundi 16 : 9h00- 16h00 qualifications
- Mardi 17 : 9h30 – 13h30 : ½ finales. 19h30- 23h00 : Finales toutes catégories en nocturne.  
225 concurrents et environ 5000 spectateurs sur les 2 jours. Excellente météo.

#### ✓ Soirée conviviale et festive « Faites le mur » Mercredi 27, 19h30 – minuit

Pour la deuxième fois, le mur d'escalade de la Coupe du Monde fut équipé de 4 voies relativement faciles destinées au public. Toute personne débutante ou initiée a pu ainsi grimper plusieurs fois en toute sécurité, assurage par le haut par les guides du PGHM, le mur du Mondial de Briançon ! Un groupe musical a animé cette soirée festive.

L'idée a été de rassembler touristes et Briançonnais autour de l'escalade, d'initier le plus grand nombre de visiteurs à la pratique de ce sport. Environ 300 personnes ont gravi les voies proposées et plus de 1000 spectateurs ont assisté à cette soirée. Excellente météo.

#### ✓ Coupe du Monde d'escalade de difficulté de Briançon

- Vendredi 20: 9h00- 16h00, qualifications.
- Samedi 21 : 10h00-14h00, ½ finales. 19h30- 23h30 : finales en nocturne  
106 participants, 19 nations et 10 000 spectateurs dont 8000 le soir des finales. Excellente météo.

#### Bilan médiatique de l'évènement :

- **France 2 Télématin Journal des sports** : début juillet 1 reportage annonçant l'évènement de 3 minutes. Le 24 juillet, 1 résumé des finales de la Coupe du Monde de 3 minutes. Près de 2 millions d'auditeurs !
- **France 3 région le 19/20** : 1 reportage dans le journal du 19/20 de 4 mn le 18 juillet
- **Montagne TV** : plusieurs diffusions du résumé de 9 mn de la coupe du Monde durant l'automne.
- Direct intégral sur le site Internet officiel de l'IFSC
- environ 17000 personnes sur la semaine!
- **Dauphiné Libéré** : 1 page dans sports le 02 juin et une page dans le guide des stations été. Une ½ page le 11 juin et pages sports chaque jour du dimanche 15 au lundi 23 juillet
- **la Provence** : 2 pages début août
- **Alpes Midi** : 3 pages dans le mag de août
- **Grimper magazine** : 1 page dans le mag de juin et 1 page dans celui de septembre.
- grandes félicitations de la part des 2 Fédérations d'escalade internationale et nationale, IFSC et FFME.

# MONDIAL DE L'ESCALADE DE BRIANCON 2012

## Coupe du Monde IFSC 2012

### Coupe de France Jeunes & Championnats de France Vétérans

du 16 au 21 juillet

BUDGET ARRETE le 20 décembre 2012

DEPENSES	REALISE 2012
<b>COMMUNICATION - PUBLICITE</b>	<b>41843,97</b>
<b>Divers (photos, CD, photocopies)</b>	<b>5380,87</b>
Droits photos agence zoom ou photographes	300,00
Autocollants Briançon	1255,00
Papeterie	150,00
Distibution grand briançonnais affiches et programmes	500,00
Timbre	50,00
Produits dérivés vente + textile bénévoles	2025,50
Création site Internet	0,00
Bandoles	0,00
Panneaux routier	235,40
Relations partenaires invitations	619,00
Gobos logos pour projection lumière logos mur escalade	112,10
Droits Sacem	133,87
<b>Feux d'artifices</b>	<b>0,00</b>
<b>Animation Promotion ville de Briançon</b>	<b>4004,00</b>
<b>Eclairage et sono</b>	<b>12780,46</b>
<b>Production d'images</b>	<b>11669,52</b>
<b>Communication, publicité</b>	<b>8009,12</b>
Création visuel et imprimerie	5728,84
Camavelo Pub Cyclo'pouss	1467,00
Alti-Mag et 3 panneaux 4x3m	705,64
Abris bus l'Argentière la Bessee	107,64
<b>HEBERGEMENT-RESTAURATION</b>	<b>8343,30</b>
plateaux repas midi staff / bénévoles / stands	428,15
Repas partenaires/socotec/mills/sono/vidéo/ FFME	766,65
Buffet VIP Finales alimentation	2003,81
Buffet VIP Finales prestations organisation	1100,00
Pot accueil délégations Casino Barrière	250,00
Hébergement grimpeurs	0,00
Hébergement partenaires, sono, vidéo, FFME et IFCS	3171,10
gestion repas grimpeur et organisation	500,00
Champagne Podium (Astier)	32,94
Alimentation grimpeurs	90,65
<b>LOTS GRIMPEURS Coupe de France Espoir</b>	<b>0,00</b>
<b>PRIMES GRIMPEURS INTERNATIONAUX</b>	<b>13000,00</b>
<b>ORGANISATION TECHNIQUE</b>	<b>95007,77</b>
<b>Divers : fournitures diverses, petit outillage...</b>	<b>16124,62</b>
Carburant voiture Présidente	260,10
Tribunes montage	0,00
Maintenance nacelles et matériel	0,00
Location nacelle	3047,25
Fleurs podiums	119,70
Location algéco x 1	0,00

Gazol Phil Ligerot déplacement MILLS échaffaudage	71,01
location tentes foot	600,00
Location chapiteau partenaire, tentes buvettes	2100,00
Achats boissons et restauration	6240,00
outillage et fourniture mur (vis,rondelles,boulons...)	1280,55
Trophées Podiums	350,00
Nettoyage salles + toilettes	984,65
Location containers poubelle	591,36
Montage vidéo pour voies flash qualifs Coupe du Monde	80,00
Protection civile	400,00
Assurances RC association - FFME -	0,00
Droits affiliation association FFME	0,00
<b>Volumes prises escalade Freestone</b>	<b>500,00</b>
<b>Jury remboursements déplacements</b>	<b>150,00</b>
<b>SOCOTEC (structure, électricité)</b>	<b>1733,40</b>
<b>Speaker officiel FFME 5 jours</b>	<b>1725,00</b>
<b>Gardiennage</b>	<b>1849,95</b>
<b>Ecran géant</b>	<b>5405,92</b>
<b>Guides : montage démontage du mur, assurance</b>	<b>19750,00</b>
Montage tubes échaffaudage, 4 guides, 30 journées Guide x 200	6000,00
Montage plaques mur escalade, 5 guides, 35 journées Guide x 200	7000,00
Montage pan échauffement, 3 journées	600,00
Asurage grimpeurs par guide PGHM	300,00
Démontage mur tubes et plaques, 4 guides x 6j 24 j Guide x 200	4800,00
Démontage piéton, 2 personnes x 5 journées	1050,00
mauvais temps journées supplémentaires	0,00
<b>Ouvreurs</b>	<b>13770,00</b>
Ouverture Espoirs, 4 ouvriers x 5J = 20 journées x 210	4200,00
Compét Espoirs, 4 Ouv x 2 J = 8 J x 210 + 1 j chef ouvrier total 9 J	1890,00
Ouverture Internationaux, 3 ouvriers, forfait 2000 /personne	6000,00
3 jours ce compétitions Inter, 2 ouvriers	0,00
Frais déplacement, hébergement, repas	1430,00
Stagiaire ouvrier	250,00
<b>Coordination mur échauffement</b>	<b>900,00</b>
<b>Forfait organisation globale et direction technique</b>	<b>11500,00</b>
<b>Location échaffaudage mur escalade</b>	<b>12498,20</b>
<b>Transports échaffaudage</b>	<b>3940,68</b>
<b>EDF</b>	<b>460,00</b>
<b>Inscription calendrier international</b>	<b>3500,00</b>
<b>Conférence sport de pleine nature</b>	<b>0,00</b>
<b>Coordination Presse et technique</b>	<b>1200,00</b>
<b>Gestion des résultats - FFME -</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES €</b>	<b>158195,04</b>

RECETTES	REALISE 2012
<b>Total subventions</b>	<b>115000,00</b>
Ville de Briançon	46000,00
Conseil Régional Sport	40000,00
Conseil Régional demande complémentaire	10000,00
Conseil Général	16000,00
Jeunesse et sport	0,00
Office du Tourisme de Serre Chevalier Vallée	3000,00
<b>Total auto-financement 25%</b>	<b>43573,50</b>
Service animation Ville de Briançon	4004,00
Ventes T shirts stand association	2112,00
Inscriptions Coupe de France Jeunes	4452,00
Recette buvette	12085,50
Rostain	3500,00
Alpimat	2100,00
Panier Bio	190,00
Sigma	100,00
Black Diamond	3500,00
EB	500,00
Optic 2000	400,00
Ambia	240,00
Rivieres Evasion	410,00
Andrey	2100,00
Bureau des guides Briançon	125,00
Bureau des guides Serre Che	125,00
Valvital	400,00
Boucherie Marcellin	0,00
Socotec	220,00
Comalp	1500,00
ABK	2000,00
Weishaupt	2100,00
Agios solde débiteur Banque Populaire	560,00
Dons	850,00
<b>TOTAL RECETTES €</b>	<b>158573,50</b>

## RAPPORT D'ACTIVITE année 2011

### Mondial de l'escalade 25 - 30 juillet

Site officiel : Quartier Berwick, Briançon

#### ✓ Coupe de France Espoir et Championnats de France Vétéran d'escalade

- Lundi 25 : 9h00- 16h00 qualifications
- Mardi 26 : 9h30 – 13h30 : ½ finales. 19h30- 23h00 : Finales toutes catégories en nocturne.  
203 concurrents et environ 4500 spectateurs sur les 2 jours. Bonne météo.

#### ✓ Soirée conviviale et festive « Faites le mur » Mercredi 27, 19h30 – minuit

Pour la première fois, le mur d'escalade de la Coupe du Monde fut équipé de 4 voies relativement faciles destinées au public. Toute personne débutante ou initiée a pu ainsi grimper plusieurs fois en toute sécurité, assurage par le haut, le mur du Mondial de Briançon !

Un DJ a animé cette soirée qui fut dansante, ambiance Disco et années 80!

L'idée a été de rassembler touristes et Briançonnais autour de l'escalade, d'une grillade, d'un verre et d'une danse pour une bonne dose de convivialité ! Environ 1000 participants et spectateurs malgré une mauvaise météo.

- ✓ Projection gratuite du film « Solutions locales pour un désordre global » de Colinne Serreau, cinéma Vauban vendredi 29, 21h00. Information et sensibilisation sur l'importance du BIO pour la Terre et les générations futures et des dégâts de l'agriculture et de l'élevage intensifs. Salle comble 350 personnes.

#### ✓ Coupe du Monde d'escalade de difficulté de Briançon

- Vendredi 29: 9h00- 16h00, qualifications.
- Samedi 30 : 10h00-13h00, ½ finales. 19h30- 23h30 : finales en nocturne  
86 participants, 18 nations et 10 000 spectateurs dont 8000 le soir des finales. Excellente météo.

#### Bilan médiatique de l'évènement :

- un direct sur Orange sport pendant 3 h le soir des finales, 30 juillet à partir de 19h30
- le même direct sur le site Internet officiel de l'IFSC
- 3 reportages dans le journal de France 3 région, 1 le 27 et 2 le 31 juillet
- 1 reportage dans France 2 Télématin début juillet, + d'un million et demi d'auditeurs et 28937 connections sur le site de France 2 "reportage Mondial"
- France 2 Télématin journal des sports lundi 08 août 1mn 30
- environ 15000 personnes sur la semaine!
- 1/2 à 1 page dans le Dauphiné Libéré page Briançon et sport chaque jour du dimanche 24 au lundi 25 juillet
- 2 pages dans la Provence
- page entière de couverture + 4 pages dans Alpes Midi
- 2 pages dans le magazine Grimper
- grandes félicitations de la part des 2 Fédérations d'escalade internationale et nationale, IFSC et FFME.

**COUPE DU MONDE D'ESCALADE**  
**BRIANCON / Serre Chevalier vallée**  
 Finales de la Coupe de France Espoirs d'escalade  
 du 25 au 30 juillet 2011

**Budget arrêté le 08 août 2011**

<b>DEPENSES</b>	<b>REALISE 2011</b>
<b>COMMUNICATION</b>	<b>33900,50</b>
<b>DIVERS</b>	<b>10838,74</b>
Droits photos agence zoom ou photographes	300,00
Autocollants Coupe du Monde 2011 Briançon	1345,50
Papeterie, K7 vidéo jury	147,50
Distibution grand briançonnais affiches et programmes	500,00
Timbres	50,00
Produits dérivés vente + textile bénévoles	4883,73
Création affiche et programme	2250,00
Création site Internet	0,00
Banderole	175,00
Panneaux routier	287,04
Relations partenaires invitations ski Serre Che	772,00
Gobos logos pour projection lumière logos mur escalade	127,97
<b>Feux d'artifices</b>	<b>0,00</b>
<b>ANIMATION MUSICALE</b>	<b>0,00</b>
<b>ECLAIRAGE / SON sonalp</b>	<b>10518,04</b>
<b>BLG Média VIDEO + direct Orange Sport TV + direct Internet</b>	<b>11445,34</b>
<b>PUBLICITE COM</b>	<b>6098,38</b>
Imprimerie (1000 aff, 8000 prog, 10000 tracts, abribus, 4x3)	4304,08
Alti-Mag et 3 panneaux 4x3m	1794,30
<b>HEBERGEMENT RESTAURATION</b>	<b>9032,69</b>
plateaux repas midi staff / bénévoles / stands	395,00
Repas partenaires/socotec/mills/sono/vidéo/ intervenants conférence	708,69
Repas dîner FFME, ouvreurs et jury	455,35
Buffet VIP Finales	2245,99
Buffet partenaires	900,00
Apéritif fin de chantier ! remerciements bénévoles	325,58
Hébergement grimpeurs	0,00
Hébergement partenaires, sono, vidéo, intervenants conférence	1247,28
Hébergement FFME, ouvreurs, jury	2112,50
gestion repas grimpeur et organisation	500,00
Champagne Podium (Astier)	0,00
Alimentation grimpeurs compétiteurs	142,30
<b>LOTS GRIMPEURS Coupe de France Espoirs</b>	<b>0,00</b>
<b>LOTS GRIMPEURS INTERNATIONAUX</b>	<b>13000,00</b>
<b>ORGANISATION TECHNIQUE</b>	<b>95493,28</b>
<b>DIVERS (fournitures diverses, petit outillage)</b>	<b>12972,97</b>
Carburant voiture Présidente	250,00
Tribunes montage	0,00
Location gradins et chalets	0,00
Location nacelle	3009,59
Fleurs podium	139,05

Location algéco x 1	0,00
Gazol Phil Ligerot déplacement MILLS échaffaudage	96,00
location tentes foot	600,00
Location chapiteau partenaire, tentes buvettes	2000,00
Location frigos, fours, achats boissons et restauration	3100,00
Fourniture mur et toiture mur (vis,rondelles,boulons...)	807,30
Trophées Podiums Espoirs, Vétérans	900,00
Nettoyage salles + toilettes	1671,03
Location containers poubelle	0,00
Pharmacie compétiteur / protection civile	400,00
Mise en service d'un bloc sanitaire quartier Brewick	0,00
Affiliation FFME - RC association	0,00
<b>JURY</b>	<b>400,00</b>
Françoise Lepron	400,00
remboursement jury déplacement	0,00
<b>SOCOTEC (structure, électricité)</b>	<b>1554,80</b>
<b>Speaker officiel FFME 4 jours</b>	<b>1800,00</b>
<b>SURVEILLANCE</b>	<b>1256,27</b>
<b>ECRAN GEANT</b>	<b>8730,50</b>
<b>GUIDES (montage/démontage mur escalade, assurance)</b>	<b>21050,00</b>
Montage tubes échaffaudage, 4 guides, 30 journées Guide x 200	6000,00
Montage plaques mur escalade, 5 guides, 35 journées Guide x 200	7000,00
Montage pan échauffement, 3 x 1/2 journée	300,00
Assurance grimpeurs par guide PGHM	300,00
Démontage mur tubes et plaques, 4 guides x 6j 16 j Guide x 200	4800,00
Démontage piéton, 2 personnes x 5 journées	1050,00
Montage toiture mur escalade 8 J x 200	1600,00
<b>OUVREURS</b>	<b>13250,00</b>
Ouverture Espoirs, 3 ouvriers, 18 journées x 210	3780,00
2 jours de compétitions Espoirs, 3 ouvriers, 6 journées x 210	1260,00
Ouverture Internationaux, 3 ouvriers, forfait 2000 /personne	6000,00
3 jours ce compétitions Inter, 2 ouvriers	0,00
mauvais temps journées supplémentaires, frais déplacement	950,00
Remontage des voies mur gymnase Chancel, 6 jours x 210	1260,00
<b>Coordination mur échauffement</b>	<b>600,00</b>
<b>Organisation, direction technique : P. LIGEROT</b>	<b>11500,00</b>
<b>MILLS (échaffaudage)</b>	<b>12498,20</b>
<b>TRANSPORT MAZETTI</b>	<b>3849,04</b>
<b>EDF</b>	<b>0,00</b>
<b>INSCRIPTION CALENDRIER INTERNATIONAL</b>	<b>3500,00</b>
<b>Prestations intervenants conférence</b>	<b>720,00</b>
<b>Location Théâtre Le Cadran Conférence</b>	<b>316,50</b>
<b>gestion des résultats - FFME - Charlotte BARRE</b>	<b>1500,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES €</b>	<b>156431,47</b>

RECETTES	REALISE 2011
<b>Total subventions</b>	<b>115000,00</b>
Ville de Briançon	46000,00
Conseil Général	18000,00
Conseil Régional Sport	30000,00
Conseil Régional demande complémentaire	16000,00
Office du Tourisme de Serre Chevalier Vallée	3000,00
Jeunesse et Sport	2000,00
<b>Total auto-financement 26,5%</b>	<b>41596,00</b>
Ventes T shirts stand association	3000,00
Inscriptions Coupe de France Espoirs	4466,00
Recettes buvette	11000,00
Rostain produits Bio	3500,00
Routière du midi	0,00
Alpimat	2100,00
Camp	2500,00
Epine Vinette	200,00
Mills	220,00
EB	2500,00
Optic 2000	270,00
Ambia	240,00
Rivieres Evasion	410,00
Weishaupt panneaux solaire	2100,00
Bureau des guides Briançon	150,00
Bureau des guides Serre Che	150,00
Valvital	400,00
Boucherie Marcellin	120,00
Socotec	220,00
Comalp	1500,00
ABK	1200,00
CARBEL énergies renouvelables	2100,00
EDSB	1500,00
Dons, association reconnue d'intérêt général	1750,00
<b>TOTAL RECETTES €</b>	<b>156596,00</b>